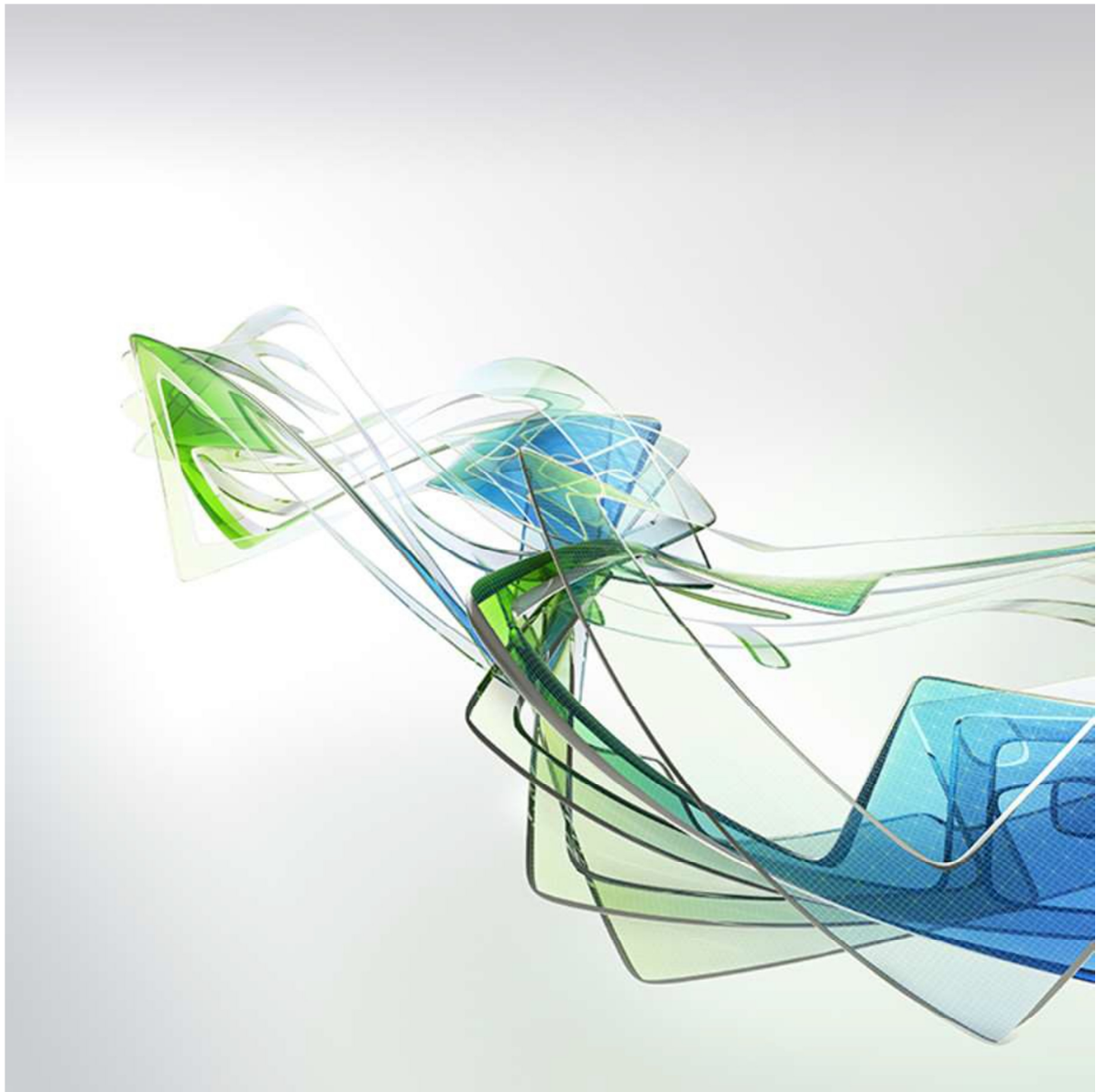


Autodesk®

# Nouveau modèle de mise à disposition de logiciels éducatifs pour les établissements d'enseignement

Questions fréquemment posées (FAQ)

*Europe*



# Nouveau modèle de mise à disposition de logiciels éducatifs pour les établissements d'enseignement *Europe*

Depuis octobre 2014, Autodesk permet aux **établissements d'enseignement** d'Europe d'accéder gratuitement\* à ses suites et ses logiciels de bureau professionnels.

Pour mettre en œuvre ce changement, Autodesk a déployé le **centre de ressources éducatives Autodesk** afin de mettre à la disposition des établissements d'enseignement agréés la technologie et les logiciels Autodesk® : [www.autodesk.com/academic](http://www.autodesk.com/academic).

Cette opportunité unique permet aux établissements d'enseignement d'accéder gratuitement aux logiciels Autodesk afin d'offrir des moyens supplémentaires aux professeurs et aux étudiants. Les étudiants d'aujourd'hui représentent la prochaine génération de concepteurs, d'innovateurs et de créateurs. C'est la raison pour laquelle Autodesk offre aux établissements d'enseignement un accès gratuit aux applications et logiciels de conception utilisés par les ingénieurs, les concepteurs et les artistes numériques, afin qu'ils puissent imaginer, concevoir et créer un monde meilleur. Le recours à des moyens techniques professionnels pour résoudre des problèmes concrets aide les étudiants à développer une compréhension intuitive d'idées complexes qu'ils commencent à maîtriser grâce à des outils et des workflows professionnels qui mènent aux métiers du 21<sup>e</sup> siècle.

- Avec ses millions d'utilisateurs professionnels, Autodesk est un leader mondial en matière de logiciels de divertissement, d'ingénierie et de conception 3D dans les secteurs de la production, du BTP, des médias et du divertissement.
- Les licences éducatives permettent de mettre les logiciels et les applications créatives Autodesk à la disposition des étudiants, des professeurs et des établissements d'enseignement.
- Les ressources d'apprentissage classées par discipline et norme de programme pédagogique introduisent des compétences en matière de réflexion sur la conception, de résolution de problèmes et de collaboration. Ces compétences sont essentielles pour les métiers du 21<sup>e</sup> siècle.
- La certification sur les produits Autodesk et le programme Education Expert Network permettent de valider les compétences, d'accumuler de l'expérience et d'enrichir un CV ou un dossier de candidature à l'université.
- Autodesk fait partie des leaders du marché depuis plus de 30 ans et dispose de relations solides dans le secteur pour encourager la réussite des étudiants et préparer les diplômés à leur métier.

S'appuyant sur de solides bases financières, des milliers de développeurs de logiciels et un investissement annuel à hauteur de 500 millions de dollars dans la recherche et le développement, Autodesk continue de développer des logiciels et des solutions qui vous permettent d'inspirer, de motiver et de préparer vos étudiants dans le but de créer un monde meilleur.

## Table des matières

### Sommaire

1.	Quels établissements d'enseignement peuvent bénéficier de la gratuité des logiciels Autodesk en Europe ?	4
2.	Pourquoi Autodesk propose-t-elle aux établissements d'enseignement un accès gratuit* à ses logiciels ?	4
3.	Comment faire pour obtenir l'accès gratuit aux logiciels sous licence éducative pour moi-même ou l'établissement d'enseignement que je fréquente ?	4
4.	Quel est l'intérêt pour les établissements d'enseignement de s'enregistrer afin de bénéficier gratuitement des logiciels Autodesk ?	4
5.	Un établissement d'enseignement peut-il utiliser des licences éducatives pour ses structures en Europe ?	5
6.	Comment les clients peuvent-ils se procurer un accord de licence de logiciel pour le produit Autodesk qu'ils souhaitent utiliser ?	5
7.	Existe-t-il des restrictions quant à l'utilisation des logiciels Autodesk sous licence éducative par les établissements d'enseignement ?	5
8.	Les établissements d'enseignement peuvent-ils utiliser les logiciels Autodesk sous licence éducative pour mener des travaux de recherche ?	5
9.	Les partenaires Autodesk continuent-ils à vendre des licences éducatives pour les logiciels Autodesk aux établissements d'enseignement ?	6
10.	Quels produits sont disponibles via le centre de ressources éducatives ?	6
11.	Comment mon établissement d'enseignement peut-il bénéficier de Maintenance Subscription ?	6
12.	De quelle façon mon établissement d'enseignement peut-il développer son installation existante ?	6
13.	Quel site les établissements d'enseignement peuvent-ils consulter pour en savoir plus sur le centre de ressources éducatives et obtenir un accès gratuit aux logiciels Autodesk ?	6
14.	En tant qu'administrateur informatique, quelle est la meilleure façon d'informer le personnel enseignant sur la manière d'accéder gratuitement aux logiciels Autodesk ?	7
15.	De quelles options d'assistance technique dispose mon établissement d'enseignement après s'être enregistré auprès du centre de ressources éducatives ?	7
16.	Comment trouver un partenaire éducatif pour accéder à d'autres offres d'assistance pour les établissements d'enseignement ?	7
17.	Qu'est-ce que le centre de ressources éducatives Autodesk ?	8
18.	Si je dispose actuellement d'une licence éducative permanente ou à durée limitée, dois-je malgré tout consulter le centre de ressources éducatives ?	8
19.	De quelle façon mon établissement d'enseignement peut-il s'enregistrer auprès du centre de ressources éducatives ?	8
20.	L'enregistrement auprès du centre de ressources éducatives est-il payant ?	8
21.	Pour quels logiciels Autodesk est-il possible de demander une licence sur le site du centre de ressources éducatives ?	8
22.	Où les clients peuvent-ils se procurer des kits avec supports physiques pour l'installation ?	8
23.	Les logiciels Autodesk disponibles gratuitement dans le centre de ressources éducatives sont-ils différents de ceux que les établissements d'enseignement pouvaient acheter précédemment ?	9
24.	Combien de licences sont proposées par le centre de ressources éducatives et quelles sont leurs caractéristiques ?	9
25.	Comment faire si mon établissement d'enseignement a besoin de plus de 125 licences ?	9
26.	Comment faire si mon établissement d'enseignement a besoin de plusieurs numéros de série pour les logiciels Autodesk ?	9
27.	Quelle version de logiciel est proposée par le centre de ressources éducatives ?	9
28.	Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils effectuer la mise à niveau vers les nouvelles versions de produits publiées ?	9
29.	Quelle est la durée de validité de la licence éducative pour les logiciels obtenus auprès du centre de ressources éducatives ?	9
30.	Lorsque les établissements d'enseignement téléchargent une nouvelle version du logiciel, quelle est la période de validité de la licence ? Est-elle réinitialisée ou continue-t-elle à la suite de la période de validité de la version précédente ?	9
31.	Que se passe-t-il après l'expiration d'une licence de 3 ans ?	10
32.	Comment les établissements d'enseignement doivent-ils procéder pour installer un logiciel ?	10
33.	Comment les établissements d'enseignement doivent-ils procéder pour activer un logiciel ?	10
34.	Est-ce qu'Autodesk propose un accès gratuit*** individuel aux logiciels Autodesk pour les étudiants et les professeurs ?	10
35.	Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils se former à l'utilisation d'un logiciel ?	10

## 1. Quels établissements d'enseignement peuvent bénéficier de la gratuité des logiciels Autodesk en Europe ?

L'accès gratuit\* aux logiciels Autodesk via le centre de ressources éducatives est limité aux établissements d'enseignement éligibles\*\*, dont les collèges, les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur en Europe. Cette démarche vise à offrir des moyens supplémentaires aux étudiants d'aujourd'hui, car ils représentent la prochaine génération de concepteurs, d'innovateurs et de créateurs. En savoir plus : [www.autodesk.com/academic](http://www.autodesk.com/academic).

## 2. Pourquoi Autodesk propose-t-elle aux établissements d'enseignement un accès gratuit\* à ses logiciels ?

- Pour offrir des moyens supplémentaires aux concepteurs, ingénieurs, architectes et artistes numériques actuels et futurs
- Pour participer à la formation de professionnels qualifiés aptes à occuper les postes hautement rémunérateurs restés vacants en raison du manque de diplômés issus d'universités et de lycées agréés
- Pour susciter une préférence à l'égard des solutions Autodesk chez les concepteurs actuels et futurs
- Pour aider les étudiants et les professeurs à imaginer, concevoir et créer un monde meilleur grâce à l'accès aux licences de logiciels Autodesk

## 3. Comment faire pour obtenir l'accès gratuit aux logiciels sous licence éducative pour moi-même ou l'établissement d'enseignement que je fréquente ?

En qualité d'étudiant ou de professeur agréé, vous pouvez obtenir l'accès gratuit\*\*\* aux logiciels sous licence éducative en vous enregistrant auprès de la communauté [Autodesk Education Community](#).

En qualité d'établissement d'enseignement agréé, vous pouvez obtenir l'accès gratuit\* aux logiciels sous licence éducative en vous enregistrant auprès du [centre de ressources éducatives Autodesk](#).

## 4. Quel est l'intérêt pour les établissements d'enseignement de s'enregistrer afin de bénéficier gratuitement des logiciels Autodesk ?

Les étudiants d'aujourd'hui représentent la prochaine génération de concepteurs, d'innovateurs et de créateurs. C'est la raison pour laquelle Autodesk offre aux établissements d'enseignement un accès gratuit\* aux applications et logiciels de conception utilisés par les ingénieurs, les concepteurs et les artistes numériques du monde entier. Le recours à des moyens techniques pour résoudre des problèmes concrets aide les étudiants à développer une compréhension intuitive d'idées complexes à mesure qu'ils commencent à maîtriser les outils et workflows professionnels qui mènent aux métiers du 21<sup>e</sup> siècle.

## 5. Un établissement d'enseignement peut-il utiliser des licences éducatives pour ses structures en Europe ?

Les licences éducatives ne peuvent pas être utilisées pour concevoir, construire ou entretenir les structures de l'établissement d'enseignement. Les clients des établissements d'enseignement doivent donc acheter des licences commerciales s'ils souhaitent utiliser les logiciels Autodesk dans le cadre de leurs installations. L'utilisation dans le cadre des installations implique généralement l'utilisation de logiciels à des fins de conception, de construction et d'entretien des structures et infrastructures physiques du campus d'un établissement d'enseignement.

## 6. Comment les clients peuvent-ils se procurer un accord de licence de logiciel pour le produit Autodesk qu'ils souhaitent utiliser ?

Les accords de licence de logiciel Autodesk sont disponibles sur la [page des accords de licence de logiciel](#) sur le site Web d'Autodesk. Le contrat de licence et de services des suites Platform & Design Suite s'applique à la plupart des logiciels Autodesk, mais certains produits Autodesk sont soumis aux conditions d'un autre accord de licence de logiciel. Pour trouver l'accord de licence applicable au logiciel que vous souhaitez utiliser, accédez à la page des [accords de licence de logiciel](#), faites défiler l'écran jusqu'à ce que vous repérez le produit en question dans la liste, puis cliquez sur l'accord de licence publié pour ce dernier. Par exemple, si vous prévoyez de demander une licence pour AutoCAD® 2015, faites défiler l'écran jusqu'à voir apparaître ce nom de produit. Vous constaterez que l'accord de licence de logiciel et de services des suites Platform & Design Suite 2015 s'applique à ce produit. Ensuite, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur le lien correspondant à cet accord de licence de logiciel.

## 7. Existe-t-il des restrictions quant à l'utilisation des logiciels Autodesk sous licence éducative par les établissements d'enseignement ?

Oui. Les logiciels sous licence éducative de type réseau, autonome multi-postes ou autonome individuelle sont exclusivement réservés à des fins d'enseignement par des établissements agréés (c'est-à-dire reconnus par une agence gouvernementale officielle et ayant pour mission première de dispenser un enseignement aux étudiants inscrits). Vous trouverez plus de détails sur ces conditions et restrictions dans l'Annexe A et l'Annexe B de l'accord de licence de logiciel et de services applicable au produit que vous souhaitez utiliser. Les accords de licence de logiciel des produits Autodesk sont disponibles [ici](#).

## 8. Les établissements d'enseignement peuvent-ils utiliser les logiciels Autodesk sous licence éducative pour mener des travaux de recherche ?

Oui, à condition que ces recherches soient réalisées par des étudiants ou des professeurs dans le cadre des programmes éducatifs agréés de l'établissement d'enseignement. Les recherches menées par des entités ou des programmes commerciaux dirigés par l'établissement d'enseignement ou affiliés à ce dernier à des fins commerciales ne rentrent pas dans le cadre des programmes éducatifs agréés de l'établissement d'enseignement. Par conséquent, les logiciels Autodesk sous licence éducative ne peuvent pas être exploités pour mener ce type de recherche.

## 9. Les partenaires Autodesk continuent-ils à vendre des licences éducatives pour les logiciels Autodesk aux établissements d'enseignement ?

Les partenaires, distributeurs et revendeurs d'Autodesk ne commercialisent plus de licences éducatives en Europe, mais peuvent continuer à vendre des kits avec supports physiques et d'autres services destinés aux utilisateurs des logiciels Autodesk. Veuillez contacter votre partenaire pour en savoir plus sur la marche à suivre et découvrir des offres et des services supplémentaires. Si vous êtes actuellement abonné au programme Maintenance Subscription, consultez la question n° 11 ci-dessous.

## 10. Quels produits sont disponibles via le centre de ressources éducatives ?

La plupart des produits de bureau qui étaient proposés moyennant des frais aux clients d'établissements d'enseignement peuvent désormais être utilisés gratuitement par ces établissements via le centre de ressources éducatives. Veuillez consulter la page <http://www.autodesk.com/education/free-software/academic-resource-center> pour obtenir la liste complète des produits disponibles via le centre de ressources éducatives.

## 11. Comment mon établissement d'enseignement peut-il bénéficier de Maintenance Subscription ?

Les établissements d'enseignement reçoivent automatiquement Maintenance Subscription avec leurs produits lorsqu'ils obtiennent une licence éducative et enregistrent la version actuelle d'un produit éducatif via le centre de ressources éducatives.

Même si vous disposez d'une version antérieure du produit, le centre de ressources éducatives vous propose des options d'assistance avec les versions les plus récentes des produits Autodesk. Il vous suffit toutefois de passer à la version actuelle pour tirer parti des options d'assistance améliorée qu'offre Maintenance Subscription.

Voir : [A propos de Maintenance Subscription pour les établissements d'enseignement](#)

## 12. De quelle façon mon établissement d'enseignement peut-il développer son installation existante ?

Les établissements d'enseignement ne peuvent pas développer leurs installations existantes. Les établissements d'enseignement agréés peuvent s'enregistrer auprès du [centre de ressources éducatives Autodesk](#), télécharger de nouvelles licences et les installer en tant que nouveau déploiement. Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour votre installation, vous pouvez accéder au support technique du centre de ressources éducatives depuis la page <http://www.autodesk.com/education/support/arc-requests>

## 13. Quel site les établissements d'enseignement peuvent-ils consulter pour en savoir plus sur le centre de ressources éducatives et obtenir un accès gratuit aux logiciels Autodesk ?

Les établissements d'enseignement peuvent consulter le centre de ressources éducatives à l'adresse suivante : [www.autodesk.com/academic](http://www.autodesk.com/academic). Vous pouvez également consulter les questions 19, 32 et 33 ci-dessous pour en savoir plus sur la manière d'enregistrer, de télécharger et d'installer les logiciels.

**14. En tant qu'administrateur informatique, quelle est la meilleure façon d'informer le personnel enseignant sur la manière d'accéder gratuitement aux logiciels Autodesk ?**

Nous conseillons aux administrateurs informatiques de transmettre le message qu'ils ont reçu d'Autodesk aux gestionnaires et aux départements de leur établissement d'enseignement, afin de signaler l'existence de cette offre gratuite\* au personnel en place ou récemment recruté susceptible de vouloir télécharger des licences pour les déployer dans leurs laboratoires et leurs salles de classe. En outre, nous conseillons aux administrateurs informatiques d'expliquer que les étudiants et les enseignants peuvent également utiliser ces logiciels gratuitement sur leurs ordinateurs personnels et qu'ils sont téléchargeables auprès de la communauté Autodesk Education Community.

**15. De quelles options d'assistance technique dispose mon établissement d'enseignement après s'être enregistré auprès du centre de ressources éducatives ?**

Le centre de ressources éducatives propose une infrastructure d'assistance via le réseau Autodesk Knowledge Network disponible à l'adresse <http://knowledge.autodesk.com/support>. Le réseau Autodesk Knowledge Network peut fournir une assistance pour :

- Postuler auprès du centre de ressources éducatives et s'y enregistrer
- Télécharger les logiciels
- Installer les logiciels
- Activer les logiciels

Une assistance en ligne supplémentaire est disponible sur la page <http://www.autodesk.com/education/support/arc-requests>.

Si vous avez besoin d'offres d'assistance supplémentaires, contactez votre partenaire éducatif Autodesk® agréé pour en savoir plus : <http://www.autodesk.com/academicpartners>

**16. Comment trouver un partenaire éducatif pour accéder à d'autres offres d'assistance pour les établissements d'enseignement ?**

Pour trouver un partenaire éducatif agréé Autodesk®, consultez la page suivante : <http://www.autodesk.com/academicpartners>. Le réseau international de partenaires éducatifs agréés Autodesk® propose une vaste palette de programmes et de services de développement, de formation, d'assistance et de contenus d'apprentissage pertinents pour le secteur, qui s'appuient sur les outils normalisés d'Autodesk. Tous ces outils sont personnalisés de façon à répondre aux besoins spécifiques des programmes dispensés par votre établissement. Grâce à l'accès à ces outils et ressources Autodesk (ainsi qu'à nos partenaires hautement qualifiés), les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les universités peuvent attirer des étudiants compétents et motivés. Par ailleurs, les professeurs et les étudiants peuvent développer leurs compétences sur les logiciels Autodesk® et les intégrer dans leurs programmes de cours et leurs projets. Dans l'établissement, ils constituent ainsi un ensemble de professeurs et d'étudiants experts dotés de connaissances concrètes en matière de conception.

## **ANNEXE RELATIVE AU CENTRE DE RESSOURCES EDUCATIVES | Informations destinées à vos établissements**

Cette annexe contient des informations supplémentaires sur le centre de ressources éducatives qui ne sont pas abordées plus haut.

### **17. Qu'est-ce que le centre de ressources éducatives Autodesk ?**

Le centre de ressources éducatives Autodesk est un portail de fourniture de logiciels en ligne qui proposait aux établissements d'enseignement admissibles une technologie et des logiciels de conception de pointe. Pour en savoir plus, consultez le centre de ressources éducatives Autodesk : [www.autodesk.com/academic](http://www.autodesk.com/academic).

### **18. Si je dispose actuellement d'une licence éducative permanente ou à durée limitée, dois-je malgré tout consulter le centre de ressources éducatives ?**

Le centre de ressources éducatives permet aux clients actuels et aux nouveaux clients de développer leur combinaison de produits et d'accéder aux nouvelles versions disponibles.

### **19. De quelle façon mon établissement d'enseignement peut-il s'enregistrer auprès du centre de ressources éducatives ?**

Les établissements d'enseignement agréés peuvent s'enregistrer sur le site [www.autodesk.com/academic](http://www.autodesk.com/academic). Un guide pratique détaillé sur la manière de procéder est disponible [ici](#). Les étudiants et les professeurs peuvent consulter la page de la communauté [Autodesk Education Community](#) pour télécharger un ou plusieurs logiciels Autodesk à utiliser sur leur ordinateur personnel.

### **20. L'enregistrement auprès du centre de ressources éducatives est-il payant ?**

Non, mais l'accès gratuit\* aux logiciels Autodesk est soumis aux conditions générales d'utilisation, à l'accord de licence de logiciel applicable et aux critères d'éligibilité.

### **21. Pour quels logiciels Autodesk est-il possible de demander une licence sur le site du centre de ressources éducatives ?**

Les produits phares sont inclus dans Autodesk® Master Suite et Autodesk® Entertainment Creation Suite Ultimate, ainsi que quelques produits individuels spécialisés. Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter la liste des produits disponibles à partir du centre de ressources éducatives.

### **22. Où les clients peuvent-ils se procurer des kits avec supports physiques pour l'installation ?**

Les clients peuvent commander des kits avec supports physiques auprès des revendeurs Autodesk agréés. La liste des revendeurs situés près de chez vous est disponible à l'adresse <http://www.autodesk.fr/resellers/locate-a-reseller>



**23. Les logiciels Autodesk disponibles gratuitement dans le centre de ressources éducatives sont-ils différents de ceux que les établissements d'enseignement pouvaient acheter précédemment ?**

Les logiciels fournis par le centre de ressources éducatives proposent les mêmes fonctionnalités que les versions sous licence éducative. Reportez-vous à la question n° 7 ci-dessus pour en savoir plus sur les restrictions relatives à l'utilisation.

**24. Combien de licences sont proposées par le centre de ressources éducatives et quelles sont leurs caractéristiques ?**

Le centre de ressources éducatives propose des licences par incréments de 125 postes. Les licences éducatives proposées sont à la fois de type réseau et autonome multi-postes.

**25. Comment faire si mon établissement d'enseignement a besoin de plus de 125 licences ?**

Les licences supplémentaires ne peuvent être demandées que par incréments de 125 postes. Si vous avez besoin de plus de 125 licences, vous pouvez demander 125 licences supplémentaires. Si vous préférez ne pas avoir à gérer plusieurs numéros de série, veuillez vous reporter aux informations relatives à la fusion des numéros de série ci-dessous.

**26. Comment faire si mon établissement d'enseignement a besoin de plusieurs numéros de série pour les logiciels Autodesk ?**

Pour apprendre à fusionner des numéros de série, consultez la page de contact à l'adresse suivante : <http://knowledge.autodesk.com/contactus>.

**27. Quelle version de logiciel est proposée par le centre de ressources éducatives ?**

Outre la version actuelle, un maximum de trois versions antérieures des logiciels peuvent être disponibles sous licence depuis le centre de ressources éducatives.

**28. Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils effectuer la mise à niveau vers les nouvelles versions de produits publiées ?**

Lorsqu'une nouvelle version est publiée, la version la plus récente est proposée en téléchargement via le centre de ressources éducatives. Pour la télécharger, les clients doivent se connecter à leur compte sur le site Web du centre de ressources éducatives.

**29. Quelle est la durée de validité de la licence éducative pour les logiciels obtenus auprès du centre de ressources éducatives ?**

Les établissements d'enseignement reçoivent une licence valable 3 ans pour les logiciels Autodesk disponibles dans le centre de ressources éducatives.

**30. Lorsque les établissements d'enseignement téléchargent une nouvelle version du logiciel, quelle est la période de validité de la licence ? Est-elle réinitialisée ou continue-t-elle à la suite de la période de validité de la version précédente ?**

Une fois le logiciel téléchargé, installé et activé, l'établissement d'enseignement reçoit une nouvelle licence de 3 ans.

**31. Que se passe-t-il après l'expiration d'une licence de 3 ans ?**

Autodesk s'engage dans le secteur de l'éducation et a introduit les licences gratuites\* Autodesk pour donner les moyens aux professeurs et aux écoles d'aider à former la prochaine génération de concepteurs. Notre objectif est de continuer à soutenir les établissements d'enseignement grâce à des offres adaptées, que nous n'avons nullement l'intention de réduire à l'heure actuelle. En outre, vous n'avez pas à attendre la fin de la période de 3 ans pour effectuer la mise à niveau vers les nouvelles versions de logiciels mises à disposition gratuitement dans le centre de ressources éducatives. Vous pouvez choisir d'effectuer la mise à niveau vers la nouvelle version au cours de la période de 3 ans ou à l'expiration de cette dernière.

**32. Comment les établissements d'enseignement doivent-ils procéder pour installer un logiciel ?**

Les établissements peuvent installer les logiciels eux-mêmes en se référant aux vidéos et guides d'installation disponibles [ici](#). Les établissements d'enseignement peuvent également contacter un partenaire éducatif Autodesk® agréé pour bénéficier d'une assistance payante.

**33. Comment les établissements d'enseignement doivent-ils procéder pour activer un logiciel ?**

Les établissements peuvent activer les logiciels eux-mêmes en se référant aux vidéos et guides d'activation disponibles sur le [portail d'assistance Autodesk](#).

**34. Est-ce qu'Autodesk propose un accès gratuit\*\*\* individuel aux logiciels Autodesk pour les étudiants et les professeurs ?**

Oui. Les étudiants et les professeurs peuvent consulter le site de la communauté [Autodesk Education Community](#) pour télécharger un ou plusieurs logiciels Autodesk à utiliser sur leur ordinateur personnel.

**35. Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils se former à l'utilisation d'un logiciel ?**

Le réseau international de partenaires éducatifs agréés Autodesk® propose une vaste palette de programmes et de services payants de développement, de formation, d'assistance, et de contenus d'apprentissage pertinents pour le secteur, qui s'appuient sur les outils Autodesk normalisés. Tous ces outils sont personnalisés de façon à répondre aux besoins spécifiques des programmes dispensés par votre établissement. Grâce à l'accès à ces outils et ressources Autodesk (ainsi qu'à nos partenaires hautement qualifiés), les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les universités peuvent attirer des étudiants compétents et motivés. Par ailleurs, les professeurs et les étudiants peuvent développer leurs compétences sur les logiciels Autodesk® et les intégrer dans leurs programmes de cours et leurs projets. Dans l'établissement, ils constituent ainsi un ensemble de professeurs et d'étudiants experts dotés de connaissances concrètes en matière de conception. Pour en savoir plus et trouver un partenaire éducatif agréé Autodesk®, consultez la page suivante : <http://www.autodesk.com/academicpartners>

\*La gratuité des logiciels Autodesk disponibles sur le portail du centre de ressources éducatives est réservée aux établissements d'enseignement agréés par Autodesk et est soumise aux conditions générales d'utilisation, à l'accord de licence de logiciel et aux critères d'éligibilité applicables. Tout logiciel fourni via le centre de ressources éducatives ne peut être utilisé que pour des tâches en lien direct avec des activités d'apprentissage, d'enseignement, de formation, de recherche et de développement exercées par un établissement d'enseignement agréé. Les logiciels ne doivent pas être employés à des fins commerciales, professionnelles ou lucratives. Les accords de licence de logiciel Autodesk sont disponibles en ligne à l'adresse <http://usa.autodesk.com/legal-notices-trademarks/>.

\*\* Les conditions ci-dessous s'appliquent aux licences éducatives des versions de produits 2015. Vous trouverez l'intégralité de l'accord de licence et des conditions applicables au logiciel que vous souhaitez utiliser sur la page <http://usa.autodesk.com/adsk/servlet/index?siteID=123112&id=10235425>.

L'expression "concessionnaire de licence éducative" désigne un concessionnaire de licence qui est également (a) un établissement d'enseignement agréé, (b) un professeur, (c) un étudiant ou (d) tout autre concessionnaire de licence éducative agréé. Si Autodesk le juge nécessaire, il peut être demandé à un concessionnaire de licence éducative d'apporter la preuve de son éligibilité. Autodesk se réserve le droit, à sa seule discrétion, de juger de l'éligibilité d'un concessionnaire de licence éducative.

L'expression "autre concessionnaire de licence éducative agréé" désigne un concessionnaire de licence tel que décrit sur la page <http://www.autodesk.com/educationterms> ou agréé par écrit par Autodesk d'une quelconque autre manière.

L'expression "établissement d'enseignement agréé" désigne un établissement d'enseignement reconnu par une agence gouvernementale officielle dépendant de l'autorité locale, étatique, provinciale, fédérale ou nationale compétente. Par ailleurs, cet établissement a pour mission première de dispenser un enseignement aux étudiants inscrits. Des exemples, sans limitation, d'entités qui sont incluses dans cette définition ou qui en sont exclues sont décrits sur la page <http://www.autodesk.com/educationterms>.

Les établissements ou organisations non éligibles pour une licence éducative peuvent demander leur inscription au programme Autodesk Technology Impact d'Autodesk. En savoir plus : <http://www.autodesk.com/sustainable-design/software-partnerships/nonprofits#findoutnow>

\*\*\* Les logiciels et/ou services cloud Autodesk gratuits sont soumis à l'acceptation et au respect des termes et conditions de l'accord de licence de logiciel ou des conditions générales de service applicables qui les accompagnent. Les logiciels et services cloud fournis gratuitement aux membres de la communauté Autodesk Education Community ne peuvent être utilisés que pour des tâches en lien direct avec des activités d'apprentissage, d'enseignement, de formation, de recherche et de développement. Ils ne doivent pas être employés à des fins commerciales, professionnelles ou lucratives.

Pour rejoindre la communauté Autodesk Education Community, vous devez être âgé d'au moins 13 ans, accepter et respecter les conditions générales d'utilisation applicables et respecter tous les critères d'éligibilité, y compris être : (a) un professeur ; (b) un étudiant ou (c) un conseiller ou un participant à un concours de conception organisé par Autodesk.

AUTODESK SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER, DE SUSPENDRE OU DE MODIFIER UNE PARTIE OU L'ENSEMBLE DE CETTE PROMOTION, A TOUT MOMENT ET SANS PREAVIS, QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON ET A SA SEULE DISCRETION. LES PRIX DES LOGICIELS AUTODESK PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS

Autodesk, and the Autodesk logo, are registered trademarks or trademarks of Autodesk, Inc., and/or its subsidiaries and/or affiliates in the USA and/or other countries. All other brand names, product names, or trademarks belong to their respective holders. Autodesk se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis l'offre sur ses produits et ses services, les spécifications de produits, ainsi que ses tarifs. Autodesk ne saurait être tenue responsable des erreurs typographiques ou graphiques susceptibles d'apparaître dans ce document.

© 2014 Autodesk, Inc. Tous droits réservés.